🌯 Par J, L. ONORATO

ANNOYOF I DDICTAIRE.

Par JACOBS-GLEASON, INC.

ANNONCE JUDICIARE.

SUCCESSION DE HERMAN WILKE No. 102,612 Cour Civile de District Division E Contenu de la résidence No. 2322 Rue Chippewa

À l'encan Mercredi 26 Novembre, 1913

En vertu et conformément à un jugement lu rendu et signé en cour ouverte
le 4 Novembre, 1913, jugement signé en
cour ouverte le 10 Novembre 1913 par
l'honorable Juge H. Theard, Juge de la
cour civile de district division E, adgessé à Jacobs-Gleason Inc., S. L. Jacobs, encanteur, je vendrai à la susdite
date et lieux mentionnés le contenu entier de la résidance, suivant inventaire
consistant, en Jacubles de Salon, cham-

ainsi que toutes les bâtisses et amélio-rations qui s'y trouvent et tous les droits qui lui appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville

dans le carré No. 39, borne par les rues Fulion, Chippewa, Soraparu et Philip, mesurant 39 pieds. 8 pouces et 6 lignés de largeur en arrière, sur une portion de terrain faisant partie d'un lot No. 166 appartement à Daniel Wilkin et s'o-

tendant en profondeur de cette ligne, 53 pieds, 10 pouces, 3 lignes entre li-gnes parvallèles. Il mesure 39 pieds, 8 pouces et 6 lignes plus ou moins sur la ligne en arrière, et ce dit morceau de

"JACOBS-GLEASON, INC.

terre forme la partie en arrière et la balance du dit lot de terrain No.

VENTE JUDICIAIRE Succession de Herman Wilke No. 102612, Cour Civile de District, Division E

2506-08 ST. THOMAS, Cottage double 2504 ST. THOMAS, Cottage simple 530-32-34-36 rue SECONDE, Deux Cottages doubles 609-11-13-15 WASHINGTON AVENUE

Doux Cottages doubles 2322 CHIPPEWA ST., Cottage Résidence

LOT DE VALEUR RUE SORAPARU ENTRE CHIPPEWA ET ST. THOMAS

5 Actions de la Compagnie d'Assurance de Lafayette, 53 6-10 Actions 1 des Fonds Publics de New Orleans Brawing Company. 29 Actions of Preferred Stock of New Orleans Brewing Company.

A L'ENCAN, MARDI LE 23 DÉCEMBRE 1913 A MIDI A LA BOURSE DES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES RUE BARONNE 311

En vertu d'un jugement rendu dans droits qui leur appartiennent, situés l'affaire citée ci-dessus par l'Hon. Geo. dans le quatrième District de cette ville. H. Théard, juge de la Division E de la Cour Civile de District, dans et pour le paroisse d'Orléans, jugement lu et par paroisse d'Orléans, jugement lu et rendu en pleine cour, te 4 novembre printième et Chippewa, désigned et di jugement a été signé à la cour le 10 novembre 1913 et adressé à Jacobs-Gleason, Inc., S. L. Jacobs, enscaubeur, vendra à l'encan à la date et à l'endroit mentionnés plus haut, les propriétés décrites à savoir:

Jacobs-Gleason, Inc., S. L. Jacobs, encauteur, vendra à l'encan à la date et à l'endroit mentionnés plus haut, les propriétés decrites à savoir.

Premier: Deux lots de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations que s'y trouvent ainsi que tout et les bâtisses et améliorations droits qui leur appartiennent, situés droits qui leur appartiennent, situés dans le carré borné par les rues Fullons, les que coté, galeries, hangar, etc., portant les numéros foi de la la system de la la suméros de la la carré ville, ces deux lois mesurent chacun 27 pieds, 11 pouces, 6% lignes de largueur en arrière sur 10 pieds de propriété a subdivisée par Georges De Armas, arpenteur, le 14 novembre 1913, en deux lois marqués A et B. Le loit A ayant lois marqués A et B. Le loit A ayant lois marqués A et B. Le loit A ayant lois marqués A et B. Le loit A ayant lois marqués A et B. Le loit A ayant lois marqués A et B. Le loit A ayant lois marqués A et B. Le loit A ayant lois marqués A et B. Le loit A ayant lois marqués A et B. Le loit A ayant lois marqués A et B. Le loit A ayant lois marqués A et B. Le loit A ayant lois marqués A et B. Le loit A ayant lois marqués A et B. Le loit A ayant lois marqués A et B. Le loit A ayant lois marqués A et B. Le loit A ayant lois marqués la rue St. Thomas, sur 36 pieds, 1 pouce, 4 lignes le les améliorations qui lui appartiennent le No. 2322 rue Chippewa, servant autrefois de profondeur et lignes parallèles. Les améliorations qui lui appartiennent situé de La fayant lois marqués double contenant cinq chambres, galerie, lois lois mesurent 3 pieds de profondeur et lignes parallèles. Les améliorations qui s'y trouvent et tous les sixtéme de la pieds, 10 pouces, 46 lignes de la lois mesurent 3 pieds, 10 pouces, 6% lignes de la lois mesurent 3 pieds, 11 pouce, 4 lignes de la lois mesurent 3 pieds, 10 pouces, 10 pou

cinq chambres, hangar, etc., pot at 2008 rue St. Thomas.

Deuxième: Un certain lot de terrani ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits qui en dépendent, situé dans le Gestrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Fulton, Rousseau, Seconde et Troisième, désigné par le No. 15 sur un plan dessiné par F. I. Rothans, le 13 soût 1850, et déposé dans les régistres de H. B. Cenas, ancien notaire public de cette ville. Ce lot mesure 25 pieds, 2 pouces de façade, sur la rue Seconde, la même âsrgeur en arrière, sur 125 pieds, 7 pouces, 2 lignes de profondeur sur la ligne du lot No. 14 et 125 pieds, 7 pouces et 1 ligne de prorondeur sur la ligne du lot No. 16.

la barance du dit lot de terrain No. 10 sur un plan fait par Hugh Grant le février 1844, déposé au bureau de L. R Kenny, ancien notaire. Les améliora tions comprennent un grand hangar. B: Un morceau de terrain ainsi que gnes et i ligne de prorondeur sur la li-gne du lot No. 16.

Troisième: Un certain lot de terrain minsi que toutes les bâtisses et les amé-liorations qui s'y trouvent et tous les arcits qui lui appartiennent, situé dans de Quawrième District de cette ville, borné par les rues Fulton. Rousseau les bâtisses et les améliorations trouvent et tous les droits qui partiennent, situé dans le Qu District de cette ville, dans le per quantieme District de Ceive ville, leorné par les rues Fulton, Rousseau, Seconde et Troisième, désigné par le No. 14 sur un plan fait par F. I. Roundans, le 13 août 1850, et déposé au buirean de H. B. Cenas, ancien notaire, le sait lot mesure 25 pieds, 4 pouces de faments une facende Le même le regair partienment, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carre No. 39 borné par les rues Philipè Sora-paru. Fulton et Chippewa; ce dit mor-ceau de terrain est désigné par la let-tre E sur un plan daté du 24 août 1859 et joint à un acte passé devant T. F. Coffey, ancien notaire, le même jour; ce terrain mesure 39 pieds, 8 pouces et 6 lignes de largeur autre se les des la contrain des la contrain des la contrain de la contr la meme largeu en arrière; 125 pieds, 7 pouces et 3 signes de profondeur sur le côté le plus preche de la rue Fulton et 125 pieds, 7 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du lot No. 15.

of lignes de largeur sur ra ligne le divisant de la portion du terrain marqué D du dit plan; sur une profondeup entre lignes parallèles de 7º pieds, à pouces et 3 lignes, et à 30 pieds, 8 pouces et 6 lignes de largeur en arrière, et est formé de la placer de la largeur en arrière, et est formé de la placer de la largeur en arrière, et est formé de la placer de la largeur en arrière. Quarrième: Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et Aous les droits qui lui appartiennens, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Fulann. Rousseau, Seconde et Troisième, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et Aous les
droits qui lui appartiement, situés dans
de Quatrième District de cette ville,
dans le carré borné par les rues Fuicon, Rousseau, Seconde et Troisième,
siné par f. 1. Rothans, le 13 août 1801,
et déposé au bureau de H. B. Cénas, ancien notaire; le dit lot mesure 25 péds,
2 pources, 2 lignes de façade rue Seconde, la même largeur en arrière, sur
un partie du lot No. 160 sur un plan des
cien notaire; le dit lot mesure 25 péds,
2 pources, 2 lignes de façade rue Secomprennent un hangar.

Huttième: Un certain lot de terrain
droits qui lui appartiement, situé dans
cien notaire; le dit lot mesure 25 péds,
2 pources, 2 lignes de façade rue Secomprennent un hangar.

Huttième: Un certain lot de terrain
droits qui lui appartiement, situé dans le Premier District de cette ville
alies formé de la balance des lots de terrain
désignés par le No. 160 seur un plan
des grade un plan
des grade la certe de terrain
des grade la certe le standiosur luitème: Un certain lot de terrain
alies que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et bous les
droits qui lui appartiement, situés formé de la balance des lots de terrain
désignés par le No. 160 seur un plan
des grade par le No. 160 sur un plan
des grade par le No. 160 sur un plan
des grade par le No. 160 sur un plan
des grade par le No. 160 sur un plan
des grade par le No. 160 seur un plan
des grade par le No. 160 seur un plan
des grade par le No. 160 seur un plan
des grade par le No. 160 seur un plan
des grade par le No. 160 seur un plan
des grade par le No. 160 seur un plan
des grade par le No. 160 seur un plan
des grade par le No. 160 seur un plan
des grade par le No. 160 seur un plan
des grade par le No. 160 seur un plan
des grade par le No. 160 seur un plan
des grade propriétés Foncières, sin le cette ville
de Grant, archer le ville de Certain
le curré pour l'en rendre propriétés pour de rendre de les signée le propriétés pour des veut de et conformément au un nere
le grade pr g pources, 2 lighes de lagade l'us ser conde la même largeur en arrière, sur une profondeur de 125 pleds, 7 pouces pt 1 ligne sur le lot No. 15, et 125 pieds, 7 pouces sur le côté votsin du lot No. Chippewa et St. Thomas, mesurant 20 pieds, 8 pouces et 6 lignes de façade rue Soraparu, sur 85 pieds, 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. C'est une bâtisse de haute valeur. CONDITIONS — Stock et certificat payés comptant et la propriété à termes. Un tiers ou plus comptant et la balance dans un ou neux ans au choix de l'acquéreur, avec 8 pour cent d'intér't depuis la date ne l'adjudication. I 'acquéreur devra payer en sus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de l'aunée 1913. les frais de tous les cer-17. Les propriétés secondement, troi-sièmement et quatrièmement décrités ont été subdivisées en deux lots mar-qués par les lettres C et D. Le lot C mesure 37 pieds, 6 pouces sur la rue Seconde et le lot D mesure 38 pieds, 2 pouces sur la rue Seconde, suivant un pouces sur la rue seconde, suivant un phan fait et daté du ra novembre 1918. Sur les propriétés secondement, troi-sièmement et quatrièmement décritos, les améliorations comprement 2 cotta-ges doubles contenant 5 chambres et un hangar de chaque côté, portant les nu-méros 530-32-34-36 rue Seconde et loués

plus ou prix de l'adjudication les saxes de l'année 1913, les frais de tous les cer-passé devant Robert Legier, notaire. L'acquéreur devra au moment de l'ad-judiration faire un dépôt de dix pour Cinquième: Deux lots de terrain aust que toutes les bâtisses et amé-liorations qui s'y trouvent et tous les S. L. Jacobs, Encanteur. nov-19,83,30dec-7,14,21,23

VENTES A L'ENCAN.

Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

ANNOCE JUDICIAINE

APPROVEE DE SOTO, INTE
AP

signé par le No. 5 dans le carré No. 614, borné par les rues Perdido, White, Dupré et Gravier, sur un pran dressé par l'astaing et Selles, architectes, le 20 mars 1866, et déposé au bureau de A. E. Bienvenue, ancien notaire en cette villè. Les dits terrains mesurent, en mesure américaine, vingr-nuit pieds, neur pouces et trois lignes de face sur la rue Perdido, par cent vingt pieds (120) de profondeur et est le terrain le plus près de la rue Dupré.

CONDITIONS — La moitié ou plus comptant et le soide s'il y en a, en un crédit d'un an à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de la dite vente a être garantie par le billet de l'acquéreur, la portion de crédit de la dite vente a étre garantie par le billet de l'acquéreur a son propre ordre et endossé par lui, portant huit pour cent d'intérêt par an depuis la date d'émission, garanti par hypothèque en lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le parce de non-altenanco, et toutes les autres clauses de sécurité asuelles avec de pour ceut d'honoraire d'avocat en cas de procès, la dite propriété devant être assurée par l'arquéreur, et la police de vente par l'arquéreur, et la poite de vente par l'arquéreur, et la poite de vente par Mme Flisabeth a me les rues Laurel, Annunciation (autrefois Jersey), Septième et Huitième. Le dit lot est désigné par le No. 8 suivant un plan dressé par le No. 8 suivant un plan dressé par A. D. Hémecouri, voyer, date du 23 septembre is entre les rues Laurel, Annunciation (autrefois Jersey), et déposé comme plan No. 62 dans le registre des plans de Félix Grima. Le dit lot est désigné par le No. 8 suivant un plan dressé par A. D. Hémecouri, voyer, date du 23 septembre is entre les rues Laurel, le autrefois Jersey), Septième et Huitième. Le dit lot est désigné par le No. 8 suivant un plan dressé par le No. 62 dans le registre des plans de Félix Grima. Le dit lot est désigné par le No. 62 dans le registre des plans assurée par l'arquéreur, et la police transferée au porteur des billets, l'ac-quéreur devant payer en sus et en plus de son enchère, toutes les taxes de ville pour l'année 1913; l'acquéreur de-vra aussi payer pour l'acte de vente devant U. Mar'soni, Jr., notaire, et au moment de l'adjudication déposer 20

pour cent du prix d'achat (ne portant ni intéret ni rana lité) chez

Encanteur.

L. R. HOOVE., 830 rue Commune,
Avocat pour l'administrateur.
oct-31nov-2,9,14,23,30déc-2

Par W. H. FITZPATRICK

Par ordre du conseil du département de police, je vendrai le Vendredi 98 Novembre 1913 à 10 heures du matin remise de la patrouille de police Bâtis-se de la Cour Criminelle rue Seratoge, près de l'avenue Tulane un lot d'arti-cles abandonnés, consistant en habil-lements, montres, bipouterie, bicyclet-tes, cordages, chaines, chaudières en cuivre, harnais, couteaux, et beaucoup d'autres objets trop necabreux pour

CONDITIONS. -- Comptant, sans limite. W. H. FITZPATRICK, Encanteur.
Buress 406 rue Carondelet. Nov-16-98-98.

Par ERNEST A. CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un cottage double moderne et retire, 321-323 rue Sud Clerk, entre les rues Palmyre et Banks.

INCDI, le 4 décembre 1913, à midi, à le des Propriétés Foncières, 311

Succession de Hypolite P. Tonzet — 1 195,375 — Cour Civile de District, Division A.

Par ERNEST A. CARRERE, Encanieur, bureau, 806 rue Perdido, JEUDI, le d décembre 1913, à midi, à la Bourse des Propriées Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premièr District de cette ville, decembre 1917.

Propriétés Foncières, 51.

dans le Premièr District de cette vision de rendue, daté et signée le 30 ectobre 1913, par l'Hor. T. C. W. Billis, juge de la Cour Civila de District, pour la Pa-roisse d'Orléans, Division A, je pro-la céderai à vendre à l'enchère publique la propriété suivante décrite à savoir:

10 propriété suivante décrite à savoir:

11 premier de la cour civila de la suivante décrite à savoir:

12 propriété suivante décrite à savoir:

13 propriété suivante décrite à savoir:

14 janvier 1913, par la lettre A. Le dit morceau de terre formant le coin des morceau de terre formant le coin des dit croquis quatre-vingt pieds un poucé cont lignes de face à la rue Laurel ver laurel ver face, cinq chambres des Dains modernes, les connections pour l'eau, le gaz, etc.; loyers \$34.00.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur

dépôt requis au mount tion à compte de vente.
ERNEST A. CARRERE. SUTHON & LOUMIS. Encantour.
Avocats pour le demandeur.
nov-2,9,16,23,30déc-4 VENTES A L'ENCAN

Par LOUIS HUFFT

ANNONCE SUDICIAIRE.

williams, député voyer de ville, joint à un acte de vente par Mme Elisabeth O'Keefe à Thomas Carey, passé devant Andrieu Héro, Jr., notaire en cette ville, le 5 février 1879, et mesure en mesure le 5 février 1879, et mesure en mesure américaine quarante-cmq pleds cinq pouces et quatre lignes de face à la dite rue Annunciation (autrefois Jersey, sur soixante-trois pieds onze pouces en profondeur, entre lignes parallèles, étant borné sur le côté vers la rue Phillip par une allée de neuf pieds dix pouces et trois lignes en largeur mito-yenne à ces dites parcelles de terre et les divers lojs la bordant. La parcelle de terre précitée est composée de la partie extrême arrière de plusieurs lois de terre Nos, i et 2, sur un plan par terre Nos. 1 et 2, sur un plan par Moelhausen, architecte, en date du Janvier 1844, et déposé pour réference

I'n certain lot de terre ainsi que ANNUNCE JUDICIAIRE.

Vente d'articles abandoncés suivant loi 32 de 1904 amendés par la loi 10 de 1879 amendés par la loi 10 de 18 jui le Sixième District de la Nouvelle-Orlè-ans dans l'îlet No. 176, borné par les 1910 et par la loi No. 286 de 1912. suivant le dit croquis trente pleds de face à la rue Laurel sur une profondeur vingt-six pieds six pouces, plus

municipal 4621 rue Laurez, situé dans le municipal 427 rue Laurer, stud dans le sixième District de cette ville, dans l'ilet No. 174, borné par les rues Constance, Laurel et Jena et l'avenue Napoléon, désigné sur le dit croquis de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 14 janvier 1913, par le No. 22, et mesure suivant cela trente pieds deux pouces, et une liene de face à la rue pouces et une ligne de face à la rue Luarel sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent-vingtlignes égales et parallèles de cent-vingt-six pieds six pouces, plus ou moins. 8. Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et amétiorations qui s'y trouvent, connu par les numéros municipaux 4625 et 4427 rue Laurel, situé dans le Sixtème District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet 70. 174, borné par les rues Constance, Laurel et Jena et l'avenue Napoléon, designe sur le dit croquis de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 14 janvier 1915, par la lettre B, et mesure d'après le ci-dossus quarante pieds de face à la rue Laurel par une profondeur entre

ci-cossess quarante pisus de lace a la rise Laurel par une profondeur entre lignes Agales et parallèles de cent-vingt-six pieds et six pouces, plus ou moins. Lequel dit morceau de terre se com-pose du morceau des lots originaux Nos. 20 et 21.

9. Une certain parcelle de terre avec

toutes les bâtisses et améliorations qui s'y tronvent, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No. 706, borné par les rues Clark, Genois, Palmyra et Banks, désigné par le No. 12. meaurant trenie-deux pieds, quatre pouces de face sur la rue Clark, par une profondeur et façade sur le parallèles de cent trente six pieds. Les améliorations comprennent un cottage double, moderne et retiré, une galerie de face, cinq chambres des batns modernes, les connections pour l'eau, le gaz, etc.; loyers \$34.00.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur de treste Jena et mesure d'après le trecquis quatre-vingt pieds un pouce et sept lignes de face à la rue Laurel et sur le Laurel et vers l'avenue Napoléon cent cinquante pieds de là sur une ligne parallèle de l'avenue Napoléon et aliant une ligne parallèle avec la rue Laurel et vers l'avenue Napoléon et aliant une ligne parallèle avec la rue Laurel et vers l'avenue Napoléon et aliant une ligne parallèle avec la rue Laurel et vers l'avenue Napoléon et aliant parallèle de l'avenue Napoléon et aliant une ligne parallèle avec la rue Laurel, huit pieds, de là a dirigeant vers l'avenue Napoléon et aliant une ligne parallèle avec la rue Laurel et vers l'avenue Napoléon et aliant une ligne parallèle avec la rue Laurel et vers l'avenue Napoléon et aliant une ligne parallèle avec la rue Laurel et vers l'avenue Napoléon et aliant une ligne parallèle avec la rue de vers l'avenue Napoléon et aliant une l'avenue Napoléon et aliant parallèle de l'avenue Napoléon et aliant de la rue Laurel et vers l'avenue Napoléon et aliant de la rue Laurel et vers l'avenue Napoléon et aliant de la rue Laurel et vers l'avenue Napoléon et aliant de la rue Laurel et vers l'avenue Napoléon et aliant de la rue Laurel et vers l'avenue Napoléon et aliant de la rue Laurel et vers l'avenue Napoléon et aliant de la rue Laurel et vers l'avenue Napoléon et aliant de la rue Laurel et vers l'avenue Napoléon et aliant de la rue Laurel et vers l'avenue Napoléon et aliant de la rue Laurel et vers l'avenue Na se dirigeant vers l'avenue Napoléon trente pieds quatre pooces, ne la sur une ligne persilèle avec l'avenue Napoléon et aliant vers la rue Laurel, trente-trois pieds, de la sur une ligne parallèle avec la rue Laurel et aliant vers la rue le laurel et aliant vers la rue pieds et deux pouces et une kena de la sur une ligne parallèle avec la rue de la sur une ligne parallèle avec la rue de la sur une ligne pouces et une kena de la sur une ligne parallèle avec la rue de la sur une ligne pouces et une kena de la sur une ligne pouces et une kena de la sur une ligne pouces. dépôt requis au moment de l'adjudica-

VENTES A L'ENCAN

Par LOUIS HUFFT.

sur la ligne du loi No. 50 et 96 pleds, 1
pouce sur la ligne du loi No. 30. Le
tout selon le plain du boulevard Antimbon. Les copie deugel est joine la
timbon. Les copie deugel est joine la
de vente devant Charles Schneidau, mitatre
pouces et quatre lignes en profondeur sur
tracquéreur devrat payer les frais des actes
de vente devant Charles Schneidau, motarre
pouchs et devant Charles Schneidau, motarre
de vente devant Charles Schneidau, motarre
pouchs et devant Charles Schneidau, motarre
de vente devant Charles Schneidau, motarre
de recture of Charles Schneidau, motarre
de recture de la control de

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lewis Jaffa vs. Georges Jonas. DREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 60,053 — En vertu d'un writ fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable pre-mière cour de clié pour ra paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus nu-

d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus nu-mérotée et intitulée, je procéderai à vendre à l'encan en mon entrepôt Nos. 727-729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon dans le Second Dis-frict de cette ville, le SAMEDI, 29 Novembre 1913 à 10:30 du matin la pro-priété suivante décrite a savoir: 10 sacs de farine, deux bouteilles d'extrait, 6 bottes d'annanas, 2 barils contenant de de sucre, une boite cannette, 3 rouleaux de sucre, une botte camette, 3 houleaux de papier, un lot de cigares, un lot de de papier, un lot de cigares, un lot de "pop", 1-2 baril de sucre, une caisse de raisins, 6 bottes de peches, 4 fauberts, un balai, un lot de savon en poudre, 3/ caisse noix de coco, etc.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS. — Comptant.
P. McGILL,
Constable de la première cour de pour la paroisse d'Orléans.
ORY & WALBRETTE,
Avocata pour Avocats pour le demandeur.

glacière à bière, un lot de verres à bière et à liqueur, une botte à glace, un tabouret, un laveur de verres, un lot de torchors, deux sucrièrs, un lot de bouteilles vides, un lot de touques viles, deux réservoirs à gaz, une botte glare, une table de billard, blies e queues de billard, trois tables rondes un poèle à gaz, dix chaises en bois, un lot de porcelains, un miroir, un comp toir à hultres, quatre chaises, une pen dule, une license de restaurant, une li-cence d'Etat pour liqueurs, un ventila-teur électrique, etc.
Salsi dans le procès ci-dessus numé-roté et suivant inventaire enregistré dans mon office.

Conditions-Comptant. P. McGILL.

Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
W. W. YOUNG.
Avorat pour le demandeur.
nov-18,38,29

AVIS DE SUCCESSIONS

Succussion de Mme Celine Koontz, épouse de Dr. Bernardo de Toledo. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa roisse d'Orléans — No. 105.571 — Di-vision A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Dr. Bernardo de Toledo, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL. Graffie.
W. J. WAGUESPACK, Avocat.

Succession d'Isaac Deigado. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pe ionies autres personnes intéressées d'a voir à déduire dans les dix jours qu sulviont la présente notification, les rai sons (s'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte pour le mol d'octobre 1913 d'administration d'Alba nia Plantation présenté par George W Boulobre Samuel Snodgras et Georg

VENTES A L'ENCAN

VENTES A L'ENCAN

Par JACOBS-GLEASON, INC

ANNONCE JUDICIAIRE.

Andres P. Abascal vs. James Breaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,678 — En vertu d'un writ de saisle et de vente roisse d'Orléans — No. 104,678 — En vertu d'un writ de saisle et de vente qui m'a été adresse par l'honorable Cour Civile de District pour la Parotsse d'Orléans, dans l'affaire cidessus intitulée, je procéderal à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 28 novembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir: Un certain terrain, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Het borné par les rues Nunez (anciennement Franklin). De Armas, Lamarque (anciennement Monroe), étant l'Het No. 214, désigné comme portions des terrains Nos, treize, quatorze et quinze et formant lapeyrouse) et Teché lanciennement Franklin) et Lamarque (anciennement Franklin).

Conditions—Compant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de vingt-cinq pour cent du prix d'achat.

dépôt de vingt-cinq pour cent du prix

LOUIS KNOP, Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans. ROBERT O'CONNOR, Avocat pour le demandeur. novi1,18,23,27,38

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente par le shérif, vendredi, 26 dé-rembre 1913, de propriétés amélierées de valeur, dans le Deuxlème District, portant le numéro municipal 1994 rue Oriéans, entre les rues Roman et

Derbigny. The Title and Mortgage Guarantee Com-puny, Limited, vs. Sofur Ally. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-roisse d'Orléans—No. 106,343—En ver-tu d'un writ de saiste et de vente qui m'a

été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je pro-cèderal à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 26 décembre 1913, à midi, les propriétés ci-dessous dé-crites à savoir: Un certain lot de terre avec les ba-

tisses et les améliorations qui s'y trou-vent, et avec tous les droits, privi-lèges, voles, servitudes et avantages qui eu dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet numé-

sation dix pour cent du prix d'achat.
LUUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Oriéans.
BUCK,
Avocais pour les demandeurs.
nov22,28—dec5,12,19,25,26

distance de deut pieds, a cole du loi adjoignant, dans la direction de la rue Dorgenois, appartenant à Mile Katherine Wichterich, sur une profondeur de cent pieds sur le—côté vers la rue Dorgenois, et quatre-vingt-dix-neuf pieds, huit pouces et quatre lignes sur côté de la rue Rocheblave, et a trente-cinq pieds de large a l'arrière.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant: l'acquèreur devant déposer au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orleans W. J. FORMENTO, TESSIER & TESSIER, Avocats pour le demandeur.

nov22,23,28—dec5,12,19,26 adjoignant, dans la direction

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif, Vendredi, le 26 Décembre 1913, d'une propriété améliorée de valeur du Septième District, portant le numéro 7524 rue Jeannette. dans l'ilet formé par les rues Lowerline, Poplar et Hillary.

Teutonia Loan and Building Company vs. Mme Rebecca Conscie et son mari, Alexandre Conscie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No.: 106,336—En ver-tu d'un writ de saisie et ue veute qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Or-léans dans l'affaire ci-dessus initiulée. ie procederai à vendre à l'enchere pub cières No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 26 Décembre, 1913, à midi, la propriété ciaprès décrite, à savoir: Un certain lot de terre, avec les bàtisses et améliorations qui s'y trou-vent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet Numéro 187, borné par les rues Lowerline, Poplar, Hillary et Jeannette, désigné par le No. 11, et mesurant 30 pieds 3 lignes de face rue ANNONCE JUDICIAIRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

John J. Lang vs. Herman J. Schultz.

DREMIERE COUR DE CITE DE LA

Nouvelle Orleans — No. 60,576 — En
vertu d'un writ de Fieri Factas qui m'a
été adressé par l'Honorable Première
Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans
dans l'affaire ci-dessus, je procederai à
la vente à l'encan, au Nos. 1243 et 1245
avenue Lafayette, au coin de la rue
Urquhart, dans le Troisième District de
la rue St-Pierre, et les bâtisses sur
ce dit lot sont désignées par l'auit lignes, borné par les rues Orléans, Derbigny, Roman et St-Pierre, faisant partie
d'un lot de terre désigné comme le lot
No. 2, dans l'Ilet No. 56, sur un plan
fait par Joseph Pilié, voyer, et déposé
dans l'office de D. L. McKay, ancien
notaire dans cette ville. Le dit lot
mesurant vignes parailèles, de 150 pieds 8
rue (trièans par une profondeur de
citiquante-sept pieds de face à la
rue (trièans par une profondeur de
citiquante-sept pieds, deux pouces et
huit lignes, borné à l'arrière par l'auit moitié du dit lot No. 2, faisant face
à la rue St-Pierre, et les bâtisses sur
ce dit lot sont désignées par le Jeannette, désignées de face rue
Jeannette, désignées par le No. 11, et
Jeannette, désignées proure d'un déposé à lignes de face rue
Jeannette, déposés a l'es Jeannette d'un les rues Lowes d'un deposés at lignes Louis Romes
re Jeannette, désignées pour ca le Jeannette de Jeannette de l'aules rues Lowerine, Poplar, d'un d'un wit de face rue
Jeannette d'un de pour les rues Louis Romes
les rues Louis Louis Louis Louis Louis Louis Louis Louis Romes
re Jeannette d'un dans l'ite numéles rues Loverine,

Bonat.

LOUIS KNOP,
Sherif Civil de la Paroisse d'Orieans.
DART, KERNAN ET DART,
Avocats pour le demandeur.
nov21,28—des5,12,19,25,26

UTILE -- INSTRUCTIVE -- JOLIE

PENDULE EMPIRE"

S. SMITH & FILS

Donne I MEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE; Globe Colorié; base travaillée avec gods.

Plus grande, 15 pouces £6 64

Montres, PENDULES, Bijouteria

A. STRAND, LONDRES.

STATION BALNEAIRE (Syst. Kneipp.) Air, soleil et bains électriques. Salson d'été et d'hiver; 629 m. au-dessus du niveau de la mer. Climat Sub-Alpin. Pension et logement pour tout le monde dans le Sanatorium, Etablissments, Hôtels, Maisons de Pension, Villas. A deux heures de distance de Munich-Augshourg. En 1908: 8,883 visiteurs, Propectus et informaions donnés gratuitement par l'entremise du Kurverein. Woerisho-